



## Politique de remboursement

Corporation des Loisirs Bourassa

Pour annuler votre inscription, vous devez nous transmettre le formulaire de demande de remboursement ou un avis écrit mentionnant votre annulation. Vous pouvez annuler votre session de cours sans avoir de raison particulière. Le fait de ne pas se présenter à une activité ne constitue pas un abandon. Si la session de cours n'est pas encore débutée, vous ne payerez aucune pénalité ni aucun frais.

**Par contre, si vous avez commencé vos cours, vous devez payer à la fois :**

- les séances ou journées que vous avez déjà suivies;
- une pénalité égale au plus petit des montants suivants : 50\$ ou 10% du prix des séances ou journées que vous n'avez pas encore suivies.

Le formulaire doit être acheminé par courriel à: [info@loisirsbourassa.com](mailto:info@loisirsbourassa.com). À compter de la date d'envoi, nous avons 10 jours pour vous rembourser.

**Attention :** Exception à la règle

- Vous ne bénéficiez pas de la protection des règles expliquées ci-dessus lorsque les cours se donnent sur une seule séance ou une seule journée.

# FORMULAIRE DE DEMANDE DE REMBOURSEMENT



1085, 60e rue Est  
CP 87298  
Québec  
G1G 5E6  
Tél: 418-624-7753

## INFORMATION SUR LE PARTICIPANT

Nom		Prénom	
Adresse			N° appartement
Ville			Code postal
Téléphone (    )			
Nom du cours		Jour	Heure

## INFORMATION SUR LE PAIEMENT

Méthode de paiement :

## RAISON DU REMBOURSEMENT

Dans le but de toujours vous offrir le meilleur service, nous vous demandons d'indiquer la (les) raison (s) qui motive (nt) votre demande de remboursement. (Obligatoire)

Raison (s) du  
remboursement

Signature du participant

Date  
(jj-mm-aaaa)

## RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Date de réception du formulaire :

\_\_\_\_\_

Calcul du remboursement :

\_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ = \_\_\_\_\_  
Coût total des cours - les cours suivis - pénalité de 10% =

Approuvé par :

\_\_\_\_\_